

# <u>Données personnelles – « demande d'admission</u> <u>exceptionnelle au séjour »</u>

Liberté Égalité Fraternité

## Objet du traitement de données

#### **Finalités**

Le traitement a pour objet de traiter les informations personnelles nécessaires à l'instruction d'une demande de titre de séjour pour les ressortissants étrangers en situation irrégulière sur le territoire français qui souhaitent régulariser leur situation.

## Base légale

- Règlement européen 2016/679 sur la protection des données personnelles (RGPD) article 6-1 e : Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement
- Articles L. 423-2, L. 423-7, L. 423-23, L. 425-9, L. 425-10, L. 435-1, L. 435-2, L. 423-22, L. 435-3 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA)
- Article 6 alinéa 2 et alinéa 4 de l'accord franco-algérien (AFA)
- Article 10 alinéa 1) c de l'accord franco-tunisien (AFT)

#### Données traitées

#### Catégories de données traitées

- Données d'identification des usagers (nom, prénom, n° d'identification, n° téléphone portable, adresse électronique, photo)
- Données relatives à la situation familiale et à l'adresse

### Prise de décision automatisée

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée

## Personnes concernées

Le traitement de données concerne les usagers étrangers domiciliés en Seine-Maritime et qui sollicitent la régularisation de leur droit au séjour.

#### Destinataires des données

## Catégories de destinataires

Les données sont destinées à la direction des migrations et de l'intégration de la préfecture de la Seine-Maritime ainsi qu'au service des étrangers de la sous-préfecture du Havre.

## Transferts des données hors UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

#### Durée de conservation des données

Les données sont conservées 36 mois sur demarches-simplifiees.fr et 36 mois hors demarchessimplifiees.fr

#### Sécurité

La plate-forme demarches-simplifiees.fr est conforme au règlement de sécurité général (RGS)

## Exercer vos droits sur les données vous concernant

Le délégué à la protection des données (DPO) de la Préfecture de la Seine-Maritime est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement. Contacter le DPO sur l'adresse électronique fonctionnelle : pref-données-personnelles@seine-maritime.gouv.fr